

MISE EN ŒUVRE DE L'EXAMEN PÉRIODIQUE DE SINCÉRITÉ – POINT D'ETAPE

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE – 16 NOVEMBRE 2017

Participation au questionnaire

Le nombre de réponses reçues représente 73,41% de l'effectif total de l'UNASA.

Nombre de dossiers EPS à réaliser en 2017

18 032 dossiers d'adhérents assistés d'un expert comptable

13 177 dossiers d'adhérents sans expert comptable
soit un total de 31 209 dossiers soit 19,33% de l'effectif total.

Nombre de documents comptables reçus sous format FEC

11 890 documents reçus sous format FEC pour les dossiers d'adhérents assistés d'un expert comptable soit 65,94 %

5 001 documents reçus sous format FEC pour les dossiers d'adhérents sans expert comptable soit 37,95 %

Nombre de documents comptables reçus sous format numérique hors FEC

1 774 documents reçus sous format numérique hors FEC pour les dossiers d'adhérents assistés d'un expert comptable soit 9,84%

2 056 documents reçus sous format numérique hors FEC pour les dossiers d'adhérents sans expert comptable soit 15,60 %

Nombre de documents comptables reçus sous format papier

297 documents reçus sous format papier pour les dossiers d'adhérents assistés d'un expert comptable soit 1,65%

3 019 documents reçus sous format papier pour les dossiers d'adhérents sans expert comptable **soit 22,91%**

Gestion des EPS – Nombre de documents comptables

1 659 documents comptables reçus pour les dossiers assistés d'un expert comptable **soit 9,20%**

2 642 documents comptables non reçus pour les dossiers assistés d'un expert comptable **soit 14,65% des dossiers EPS avec expert-comptable**

Gestion des EPS – Nombre d'EPS en cours de traitement

4 958 EPS en cours de traitement pour les dossiers d'adhérents assistés d'un expert comptable **soit 34,89 %**

2 242 EPS en cours de traitement pour les dossiers d'adhérents sans expert comptable **soit 12,43 %**

Gestion des EPS – Nombre d'EPS terminés

2 734 EPS terminés pour les dossiers d'adhérents assistés d'un expert comptable **soit 15,16%**

3 155 EPS terminés pour les dossiers d'adhérents sans expert comptable **soit 23,94%**

Nombre de CRM émis sur les EPS terminés

2 341 CRM émis pour les dossiers d'adhérents assistés d'un expert comptable **soit 12,98 %**

2 980 CRM émis pour les dossiers d'adhérents sans expert comptable **soit 22,62 %**

Nombre de dossiers et de pièces justificatives concernés par les contrôles du palier 1

2 676 dossiers assistés d'un expert comptable concernés par le palier 1
soit 14,84%

1 216 dossiers sans expert comptable concernés par le palier 1 soit 9,23 %

Nombre total de pièces justificatives pour le contrôle du palier 1 :
14 176 pièces soit 3,6 pièces justificatives en moyenne.

Nombre moyen de pièces justificatives demandées par les OA par tranche de CA :

De 0 à 82 200 € 4,2 pièces
De 82 200 à 250 000 € 8,1 pièces
De 250 000 à 500 000 € 12 pièces
Plus de 500 000 € 15,9 pièces

Les difficultés les plus citées selon les différentes étapes

- au niveau de la sélection des pièces justificatives

Obtenir le nb de PJ requis notamment sur les dossiers à faible CA	17	47,22%
Difficultés liées aux supports comptables (absence de FEC, comptabilité papier, centralisation écritures, écritures sur journal OD, analyse grand livre)	6	16,67%
Nécessite trop de temps - chronophage	2	5,56%
Obtenir le nb de PJ requis notamment sur dossier haut CA	2	5,56%
Pb de logiciel CEGID	2	5,56%
Identifier les zones à risque	2	5,56%
Pertinence de la demande	2	5,56%
RAS	2	5,56%
Gestion de certains dispositifs plus complexes tels que les ZRR ZFU : quelles PJ demander?	1	2,78%

- au niveau de la collecte des documents comptables

Nécessite trop de temps - relances	12	32,43%
RAS	11	29,73%
Refus d'adresser le FEC - Difficulté pour le générer –document comptable inexploitable	7	18,92%
Refus de cabinet d'adresser le FEC	3	8,11%
Centralisation des écritures	2	5,41%
Logiciel CEGID nécessitant le rattachement manuel de la comptabilité	1	2,70%
Documents déjà retournés chez l'adhérent	1	2,70%
	37	100,00%

- au niveau de l'analyse des pièces

PJ non conformes dans la forme (tickets de caisse), facture en langue étrangère,	7	25,00%
Degré de tolérance de l'AGA : faut-il poser la question, mettre en garde ou demander rectificative, nécessité d'un seuil?	4	14,29%
Difficulté d'analyse du caractère professionnel ou pas de la dépense	3	10,71%
Difficulté d'analyse du caractère déductible de la dépense	3	10,71%
Temps passé (classement,)	3	10,71%
RAS	3	10,71%
Notion de doute sérieux : comment apprécier : nécessité d'un seuil ? quelles conséquences pour les services fiscaux ?	2	7,14%
Mettre en place des remarques type	1	3,57%
Cabinet peu coopératif	1	3,57%
Manque de compétence des analystes	1	3,57%
	28	100,00%

LES ANOMALIES LES PLUS FREQUENTES AU NIVEAU DU PALIER 1

11 concernent l'absence de pièces justificatives

10 concernent les pièces ne respectant pas les formes

8 concernent les pièces incomplètes

6 concernent les pièces ne respectant pas les conditions de déductibilité

(en matière de crédit d'impôt formation du chef d'entreprise cité dans les 6 cas)

La perception de la mission

Comment la collecte des documents comptables a-t-elle été perçue :

Par les adhérents non assistés :

26/34 Bien perçue	76,5 %
5/34 Plutôt bien perçue	14,7 %
2/34 Plutôt mal perçue	5,9 %
1/34 mal perçue	2,9 %

par les cabinets :

24/34 Bien perçue	70,59 %
7/34 Plutôt bien perçue	20,59 %
3/34 Plutôt mal perçue	8,82 %
0/34 mal perçue	0 %

Comment la collecte des pièces justificatives a-t-elle été perçue :

- par les adhérents non assistés :

26/33 Bien perçue	78,79%
2/33 Plutôt bien perçue	6,06%
5/33 Plutôt mal perçue	15,15%
0/33 mal perçue	0 %

- par les cabinets :

13/32 Bien perçue	40,62 %
15/32 Plutôt bien perçue	46,88 %
4/32 Plutôt mal perçue	12,50 %
0/32 mal perçue	0 %

Comment la demande complémentaire d'information a t-elle été perçue :

- par les adhérents non assistés :

22/24 Bien perçue	91,67 %
0/24 Plutôt bien perçue	0 %
2/24 Plutôt mal perçue	8,33 %
0/24 mal perçue	0 %

- par les cabinets :

11/22 Bien perçue	50 %
8/22 Plutôt bien perçue	36,36 %
3/22 Plutôt mal perçue	13,64 %
0/22 mal perçue	0 %

Les moyens au service de l'EPS

- La nouvelle mission a-t-elle nécessité le recrutement de personnel ?

40,54% OUI

1,27 poste ETP en moyenne

40,54% Envisagé

18,92 % NON

- La nouvelle mission a-t-elle nécessité la mise en place d'heures supplémentaires ?

13,51 % OUI

24,32 % Envisagé

62,16% NON

- La nouvelle mission a-t-elle nécessité la mise en place de sous-traitance ?
37 réponses

5,41 % OUI

10,81 % Envisagé

83,78 % NON

- La nouvelle mission a-t-elle nécessité la ressources informatiques ?

37,84 % OUI

10,81 % Envisagé

51,35 % NON